

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 971)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 1181

présenté par

M. Masson, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Valérie Boyer, M. Cordier, Mme Kuster, M. Leclerc,  
Mme Levy, Mme Louwagie, M. Pauget, M. Straumann, Mme Valentin, M. Vialay, M. de la  
Verpillière, M. Fasquelle et M. Viala

-----

**ARTICLE 15**

Supprimer l'alinéa 11.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Compte tenu du caractère très spécifique et particulièrement inesthétique de ce type d'équipement, il ne convient pas de les soumettre à un régime d'exception tel que le prévoit cet alinéa.